

## **Note conceptuelle**

### ***La gouvernance responsable de la tenure comme véhicule pour atteindre la neutralité de la dégradation des terres, combattre la sécheresse et la désertification.***

***(dans le cadre du Programme Africain de Résilience et de Sécurité Alimentaire)***

#### **Contexte global: Intégration du VGGT dans le LDN**

La 14<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (COP14) de la Convention sur la lutte contre la désertification (CNULCD) a demandé au secrétariat de la convention, en collaboration avec la FAO, de préparer un guide technique sur la façon d'intégrer les *Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* (DVGT) dans la mise en œuvre de la Convention, afin d'atteindre l'objectif de neutralité de la dégradation des terres (NDT). Le guide technique sera présenté aux Parties lors de la prochaine session de la conférence des parties (COP15) pour sa prise en compte.

La FAO soutient le Secrétariat de la CNULCD pour produire le guide technique pour l'intégration des DVGT à la mise en œuvre de la CNULCD et la neutralité de la dégradation des terres (NDT). Depuis juin 2020, la FAO, en collaboration avec la CNULCD, a organisé une série de consultations virtuelles multipartites inclusives pour la préparation du guide.

Ce guide technique il fournit un cadre d'action complet en intégrant des éléments de tous les précédents guides techniques sur les DVGT (12 guides techniques à ce jour) produits dans le cadre de l'initiative de la FAO pour aider à développer les capacités pour une gouvernance foncière responsable. Le guide technique, en cours de préparation, formulera des pistes sur la manière de mettre en œuvre les principes des DVGT pour atteindre la NDT. Le guide technique vise à présenter aux responsables politiques et aux décideurs des actions concises et claires qui peuvent être prises pour relever les défis communs en matière de régime foncier afin d'atteindre la NDT et les Objectif du Développement Durable (ODD15 – Vie Terrestre, ODD 1 - Pas de pauvreté, ODD 2 - Faim zéro, et ODD 5 - Égalité des sexes). Il comprend 9 pistes (pathways) qui regroupent des séries d'action à échelle nationale et locale :

1. les cadres juridiques et politiques pour favoriser l'intégration de la gouvernance foncière à la CNULCD et atteindre le NDT,
2. les mécanismes ciblés de coordination des politiques publiques
3. les droits d'utilisation et de propriété des femmes pour la gestion durable des terres (GDT),
4. une planification intégrée de l'utilisation des terres incluant les droits fonciers,
5. des mécanismes de réclamation et de réparation accessibles,
6. le remembrement des terres pour la NDT,
7. la reconnaissance et la jouissance des droits fonciers légitimes sur les terres publiques/étatiques,
8. l'utilisation et la gestion durable des communs,
9. la sécurité foncière sur les terres privées et les incitations à la GDT.

**Lier gouvernance responsable, dégradation des terres et sécurité alimentaire en Afrique**

L'Afrique est touchée par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ; une majorité de ses terres ont un risque élevé ou très élevé de continuer à se dégrader. Cette situation impacte plus fortement les communautés rurales pauvres où vit la majeure part de la population du continent (59%<sup>1</sup>) et qui dépendent de l'agriculture. Les principales causes de la dégradation des terres dans la région sont la croissance démographique, la croissance urbaine non planifiée entraînant un processus en chaîne de changements d'utilisation des sols, résultant en un accroissement de la déforestation, du surpâturage et des pratiques agricoles non durables (par exemple, le défrichement, l'extraction de charbon de bois et de bois). Cette situation est accrue par des droits fonciers légitimes non sécurisés ou non reconnus et par des cadres politiques, juridiques et organisationnels fournissant partiellement une gouvernance responsable des régimes fonciers. Les coûts économiques et sociaux de la dégradation des terres sont élevés.

La gouvernance responsable des régimes fonciers offre une base pour gérer durablement l'utilisation des ressources naturelles, en visant des résultats de conservation à long terme et la neutralité de la dégradation des terres, tout en favorisant la résilience locale et la durabilité des moyens de subsistance. Le renforcement des droits fonciers des communautés rurales réduit les risques de conflits entre acteurs, les incertitudes et permet aux communautés d'investir dans des actions de conservation de leurs terres. L'amélioration de la gouvernance foncière en vue d'un développement durable de l'alimentation et de l'agriculture constitue également une réponse holistique de COVID-19.

Le lien entre la gouvernance des régimes fonciers et la réalisation de la neutralité de la dégradation des terres est de nature complexe, multifactorielle et multi-échelle (nationale / sous-nationale / locale), ce qui empêche de disposer de mesures faciles pour en démontrer la corrélation. La prise en compte des liens entre la NDT et la gouvernance responsable des régimes fonciers fait face à la difficulté de deux domaines souvent abordés séparément. Dans les pays où les responsabilités des systèmes d'administration des terres et des programmes de gestion des terres/restauration des écosystèmes sont confiées à des agences/ministères différents, la mise en œuvre de la NDT peut être plus difficile, en particulier, dans un contexte de défis pressants tels que la dégradation des terres, le changement climatique et la perte de biodiversité.

Les principaux programmes/ initiatives en cours en Afrique qui favorisent la résilience, améliorent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations tout en établissant des liens avec la sécurité foncière sont les suivants:

#### **Systèmes alimentaires résilients (RFS)**

Le programme est conçu pour promouvoir la résilience et la durabilité chez les petits exploitants agricoles en favorisant la gestion durable des ressources naturelles essentielles à la sécurité alimentaire en Afrique. En montrant les liens directs entre des paysages sains, la résilience et la sécurité alimentaire d'une manière compréhensible pour les décideurs, les usagers des terres et les agriculteurs, les pays sont mieux armés pour promouvoir de multiples avantages en matière d'environnement et de développement tout en gérant les compromis

---

<sup>1</sup> Données de la Banque Mondiale (voir <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS>)

liés à l'usage des ressources naturelles. Le programme œuvrant pour une meilleure prise en compte du capital naturel est présent dans 12 pays d'Afrique subsaharienne<sup>23</sup>.

### Programme de gouvernance foncière de l'UE en Afrique

Le programme de gouvernance foncière de l'Union européenne soutient 18 projets de niveau national en Afrique, en Asie et en Amérique latine, qui abordent l'amélioration de la gouvernance foncière et sont mis en œuvre aux côtés de divers partenaires, parmi lesquels des agences gouvernementales, des organisations de la société civile, des organisations bilatérales et multilatérales et des entrepreneurs privés. Toutes les activités des projets sont conduites dans le cadre des DVGT et, dans le contexte africain, de la Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique (Déclaration de l'UA) et de son Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique (F&G). Quinze pays africains y participent<sup>4</sup>.

Au cours du processus, des liens possibles avec d'autres initiatives phares telles que le programme d'impact sur les paysages durables des zones arides, l'initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, le projet « *Sahel Opportunity* » et l'Initiative pour la Soutenabilité, Stabilité et Sécurité (3S) seront explorés plus avant.

### Objectifs principaux

S'appuyant sur les apprentissages et les expériences des Systèmes Alimentaires Résilients (RFS), du Programme de Gouvernance des Terres de l'UE en Afrique et d'autres initiatives phares en Afrique, ce processus favorisera une meilleure compréhension du lien entre la dégradation des terres et les régimes fonciers et discutera des spécificités des régimes fonciers dans le contexte de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse dans la région de l'Afrique sub-saharienne. Plusieurs expériences de pays d'Afrique sub-saharienne seront partagées au cours du processus afin d'alimenter le débat et recevoir les retours de la région sur le projet de guide technique et les pistes mentionnées ci-dessus. Les neuf pistes (pathways) d'action développées dans le guide technique pour l'intégration de la VGGT dans le NDT seront partagées.

les objectifs sont les suivants :

- Sensibilisation, génération d'une compréhension commune, internalisation et renforcement des capacités pour la mise en œuvre d'une gouvernance foncière responsable dans les programmes et interventions liés à la terre,
- Discussion sur la pertinence de la gouvernance des régimes fonciers dans le contexte de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse en Afrique,
- Présentation et réception des commentaires le projet de guide technique et les neuf voies (pathways),
- Faciliter l'échange de connaissances et d'expériences entre les participants sur les défis de l'intégration de VGGT dans NDT pour la région de l'Afrique sub-saharienne pour leurs présentations aux plates-formes pertinentes (par exemple, la COP 15 de la CNULCD).

---

<sup>2</sup> Pays participant à la RFS sont Burkina Faso, Burundi, Ethiopia, Ghana, Kenya, Malawi, Niger, Nigeria, Senegal, Eswatini, Tanzania and Uganda

<sup>3</sup> [https://www.resilientfoodsystems.co/assets/resources/pdf/rfs\\_annual-report\\_2019.pdf](https://www.resilientfoodsystems.co/assets/resources/pdf/rfs_annual-report_2019.pdf)

<sup>4</sup> Pays participant au programme de EU land governance program: Angola, Burundi, Côte d'Ivoire, Cameroon, Eswatini, Ethiopia, Ghana, Kenya, Niger, Sudan, Uganda, Malawi, Somalia, South-Sudan, Guinea Bissau

### **Les pays ciblés**

Au total, dix-sept pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés participent à une ou plusieurs des initiatives en cours dans la région, telles que le programme pour un système alimentaire résilient (RFS), le programme de gouvernance foncière de l'UE et d'autres initiatives phares dans la région<sup>5</sup>.

### **Audience cible**

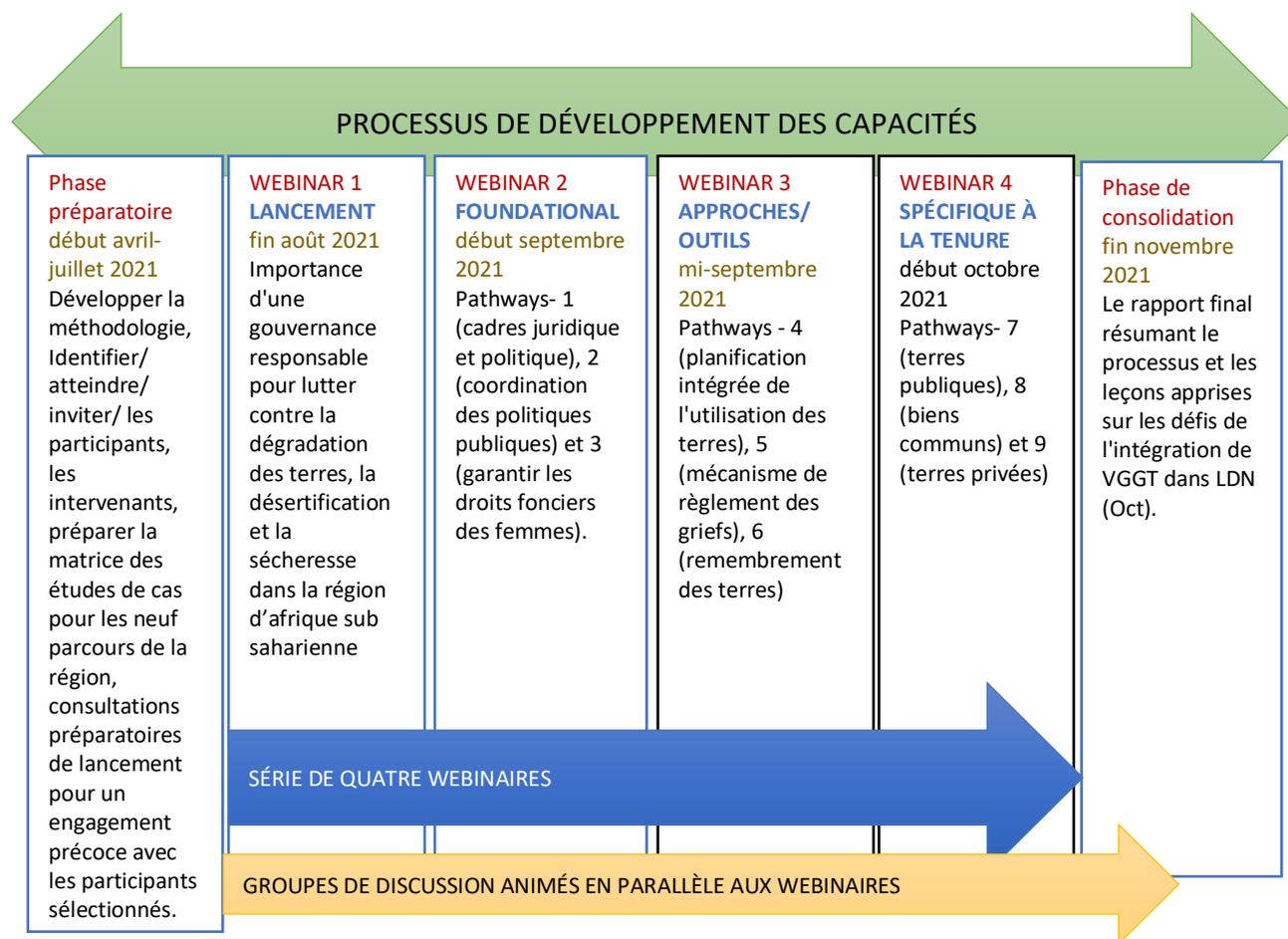
- Responsables politiques et décideurs,
- Membres nationaux du groupe de travail technique sur la NDT,
- Chefs de projet et conseillers techniques, y compris de la FAO, du RFS, des programmes de gouvernance des terres de l'UE et d'autres initiatives,
- les points focaux nationaux de la CNULCD,
- Représentants d'organisations de la société civile (OSC) accréditées par la CCD ,
- experts et représentants de groupe nationaux ou régionaux sur le genre.

### **Configuration du processus**

Les activités seront planifiées comme un processus de sensibilisation et de développement des capacités au travers (i) d'une phase préparatoire pour créer un partenariat afin de construire le contenu, (ii) de quatre webinaires, et (iii) d'une série de discussions de suivi avec les participants du webinaire. Tout au long du processus, les participants seront encouragés à produire une analyse de leur contexte national respectif avec l'aide des outils fournis par le facilitateur. Les participants seront aussi encouragés à consulter des modules de formation en ligne développés par la FAO (e-learning) sur le foncier. Ces éléments serviront à alimenter la discussion et à construire conjointement une analyse régionale qui alimentera un rapport de synthèse final mettant en évidence les leçons apprises sur les défis de l'intégration des DVGT à la NDT.

---

<sup>5</sup> Angola, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ethiopia, Ghana, Guinea Bissau, Kenya, Malawi, Niger, Nigeria, Senegal, Sudan, Tanzania, Uganda



### Dispositions logistiques

#### Séminaires en ligne

- Intervenants : Experts de la FAO, experts nationaux et régionaux identifiés (par exemple, de l'UNCCD, du Centre africain de politique foncière (ALPC), du CILSS, de la CEDEAO, de la BAD, etc),
- Format du webinaire : Présentations suivies d'une discussion interactive,
- Durée: 2,5 heures,
- Technologie : Zoom (enregistré pour une utilisation ultérieure) / Microsoft teams,
- Nombre total de webinaires : Quatre.

#### Groupes de discussion

Plateforme de partage/échanges et groupes de discussion : Il y aura des groupes de discussion dédiés sur l'équipe Microsoft avec modération où les participants seront encouragés à produire leur propre analyse et à partager des cas d'étude durant le processus. Ces groupes de discussion seront menés en parallèle du webinaire de août à octobre 2021.

#### Résultat final

Le rapport de synthèse final mettant en évidence les "Lessons Learned on the Challenges in Integrating VGGT into LDN" sera soumis à la fin du processus pour fournir sa vue d'ensemble et synthétiser les résultats produits par.

#### Logistique

- Nombre de participants: 60-80 participants par webinaire (@3-5 participants par pays),
- Participation sur invitation (groupe fermé),
- Interpretation simultanée : anglais/français,
- Il y aura une sélection des participants, un enregistrement initial des participants et des certificats électroniques seront fournis aux participants à la fin du processus.